
Programme de Formation

Les Bases de la Paie dans le BTP

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeants, Gestionnaire Ressources Humaines, Responsables Ressources Humaines, Gestionnaire de paie



Objectifs pédagogiques

Comprendre le fonctionnement du bulletin de paie et savoir le mettre en pratique dans le BTP

Appliquer les sources juridiques fondamentales

Savoir mettre à jour et avoir les bons réflexes en début d'année



Description

Introduction

- Présentation de la formation et des participants
- De l'importance de connaître les bases juridiques qui s'imposent au bulletin de paie pour une bonne mise en pratique
- Questionnaire de début de formation

Le Cadre juridique de la paie

- L'environnement juridique de l'entreprise
- Le contrat de travail et les conventions du BTP
- Les préalables au bulletin de paie

La présentation du bulletin de paie

- Les parties indentifiables du bulletin de paie
- Les mentions obligatoires
- Les mentions interdites

La détermination de la rémunération

- Le salaire de base
- La mensualisation
- L'articulation avec le SMIC et la rémunération minimale conventionnelle

L'entrée d'un salarié en cours de mois



- Application des obligations induites par la Cour de cassation et la convention du BTP

Comprendre et calculer les charges sociales

- Les organismes sociaux (Urssaf, ProBTP, CIBTP...)
- Les bases de cotisation, le plafond
- La CSG/CRDS
- La DSN

Le salaire net et le prélèvement à la source

- Le calcul du net imposable et l'application du prélèvement à la source

Conclusion et Evaluation

- Récapitulatif des points clés de la formation
- QCM de validation des connaissances
- Questions et réponses



Prérequis

Aucun



Moyens et supports pédagogiques

Support de formation, cas théoriques et pratiques adaptés, quizz, études de cas



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation continue, exercices, évaluation des acquis